



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7476

du 20/02/2020

Concours "PAIX France Télévisions" en partenariat avec l'UNESCO, édition 2019-2020 – correctif

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 12/12/2019 au 15/06/2020
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Le projet "PAIX France Télévisions" propose aux enseignant·e·s et éducat·eur·rice·s et groupes d'élèves de jouer la paix, chanter la paix ou filmer la paix – trois opportunités de participer au concours, à sa façon.
-----------------------	---

Mots-clés	Paix, concours, créativité.
-----------	-----------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. officiel subventionné	Primaire spécialisé Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire artistique à horaire réduit Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
--

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Lise-Anne Hanse, Administratrice générale
--

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Marien Faure	Secrétaire général de la Commission nationale auprès de l'UNESCO francophone et germanophone	m.faure@wbi.be

Madame, Monsieur,

France Télévisions organise, en partenariat avec l'UNESCO, un concours invitant enseignant·e·s, éducateur·rice·s et élèves à exprimer les valeurs de la paix. Pour participer, trois possibilités (en fonction de l'âge) :

- Pour les 6 à 10 ans : « **Jouer la paix** ».

Le principe : créer ou réinventer un jeu traditionnel véhiculant des valeurs de paix.

- Pour les 10 à 15 ans : « **Chanter la paix** ».

Le principe : composer une chanson transmettant un message de paix en intégrant des instruments traditionnels.

- Pour les 15 à 20 ans : « **Filmer la paix** ».

Le principe : réaliser une brève vidéo autour d'un des deux thèmes suivants :

- « Vous êtes l'auteur d'une rumeur. Racontez la naissance de cette rumeur et ses conséquences » ;
- « Vous avez 60 secondes pour convaincre la personne qui s'apprête à déclencher l'arme nucléaire d'y renoncer ».

Vous avez jusqu'au **15 juin 2020 à 23h59** pour envoyer vos créations et les formulaires d'autorisation (parentales, pour le droit à l'image) au référent de la Commission nationale auprès de l'UNESCO.

Pour la Belgique: Marien Faure, Secrétaire général – m.faure@wbi.be.

Le mode d'emploi et toutes les infos sont sur [le site du concours](#). Vous y trouverez aussi des exemples des sélections des années antérieures.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, bonne réception de ces informations.

L'Administratrice générale,

Lise-Anne HANSE